

Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, évidemment, en vertu de la Constitution, les services de santé sont de responsabilité provinciale. Nous le reconnaissons tous. Mais si l'on pense aux cinq principes de la Loi canadienne sur la santé, par exemple l'administration publique et l'accès universel, les provinces ont suffisamment de jeu pour administrer leur système de soins de santé et leurs hôpitaux comme bon leur semble. Il en va de même des garderies. Apparemment, le député pense à un système unifié. Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, alors que 40 p. 100 des espaces de garderie sont dans le secteur commercial...

M. Broadbent: La Loi ne parle pas des garderies.

M. Epp (Provencher): ... les provinces ont opté pour la solution qui leur paraissait la meilleure. Très souvent, le Nouveau parti démocratique se pose en défenseur des droits des provinces et, du même souffle, dit souhaiter que dans une perspective nationale, nous imposions des programmes et des directives en matière de soins de santé et de garde des enfants, ce que la Constitution nous interdit, parce qu'il s'agit d'un domaine de compétence purement provinciale.

* * *

LES PARCS NATIONAUX**LES NÉGOCIATIONS EN VUE DE CRÉER LE PARC NATIONAL DE GRASSLANDS EN SASKATCHEWAN**

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et concerne les négociations en cours entre le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral en vue de la création du Parc national de Grasslands dans le sud-ouest de la Saskatchewan. A divers moments, les négociations ont été dans l'impasse à cause des droits d'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de la compétence sur le lit des cours d'eau. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en sont les négociations à l'heure actuelle? Et quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre que l'on annonce la création de ce nouveau parc national au profit des générations à venir?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, depuis qu'il est au pouvoir, notre gouvernement a créé trois nouveaux parcs nationaux, soit celui de l'île Ellesmere, dans l'Extrême-Arctique, celui de la péninsule Bruce, en Ontario et celui de la partie sud de l'île Moresby, en Colombie-Britannique. Nous en avons créé ou sommes sur le point d'en créer deux autres. Nous accordons maintenant toute notre attention à la création d'un sixième, soit le parc national de Grasslands, en Saskatchewan.

A cet égard, je vais m'entretenir mercredi avec le vice-premier ministre de la Saskatchewan pour résoudre, je l'espère, tous les problèmes en souffrance, y compris ceux auxquels le député fait allusion. Après cela, je prévois être en mesure de faire des propositions concrètes dans les prochaines semaines à mes collègues du Cabinet en vue de régler cette très importante question nationale.

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE**ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES AGRICULTEURS**

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Dans sa litanie de «supporteurs», bien sûr, le premier ministre n'a pas mentionné la classe agricole, étant donné qu'il a brisé sa promesse et rompu son engagement envers elle. La question que je veux poser au premier ministre, s'il a lu l'accord, est la suivante: A l'article 710, il a voulu sécuriser la classe agricole en disant qu'on pouvait invoquer l'article 11 du GATT. Par contre, il a mis aussi la négation de cet article à l'article 703, où le gouvernement a signé une clause visant à améliorer l'accès à leurs marchés respectifs en éliminant ou en réduisant les barrières à l'importation en matière de produits agricoles.

Voici ce que je veux demander au premier ministre: Comment peut-il justifier le fait d'avoir mis cette clause dans l'entente au même moment où il avait dit que l'agriculture ne ferait même pas partie de cette entente?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, si l'honorable député avait pu entendre l'honorable Bernard Landry vendredi soir, quand il a commenté la portée des dispositions agricoles de l'accord, il l'aurait entendu dire qu'il s'agit là d'un gain tout à fait formidable en faveur des producteurs agricoles du Québec, que les clauses en question ont été grandement améliorées et que M. Landry, comme d'ailleurs les porte-parole du gouvernement du Québec, M. MacDonald et M. Pagé...

M. Lapierre: Combien a-t-il de vaches?

M. Mulroney: Il me dit: Combien de vaches a M. MacDonald? M. MacDonald est le ministre du Commerce extérieur du gouvernement du Québec et, la prochaine fois que je le verrai, je vais lui dire que le député de Shefford s'intéresse à ses vaches!

L'ENTENTE—L'EXPLOITATION FAMILIALE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas réussi à me citer une source agricole qui appuyait sa position.

Voici la question que je lui pose. Après avoir promis à la classe agricole qu'il la protégerait, premièrement, qu'il l'exclurait de l'entente, maintenant, il a continué son travail «de bras» sur la classe agricole dans cette entente et son ministre d'État (Agriculture) a promis d'ajouter certains produits à la liste des produits contingentés; et on voit à l'article 48 de cet accord qu'ils ne pourront pas le faire en vertu de l'accord. Par conséquent, je demande au premier ministre: Est-il prêt à admettre à la classe agricole que la ferme familiale va être maintenant une espèce en voie de disparition à cause de cet accord?